ottps://www.assemblee-pationale.fr/dvp/16/questions/OANR5I 160F16323

16ème legislature

Question N°: 16323	De M. Julien Odoul (Rassemblement National - Yonne)				Question écrite	
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer]	Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer		
Rubrique >ordre public		Tête d'analyse >Rassemblements dédiés aux combattants algériens		Analyse > Rassemblements dédiés aux combattants algériens.		
Question publiée au JO le : 19/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)						

Texte de la question

M. Julien Odoul alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la tenue de rassemblements pour la journée nationale du Chahid (le martyr), rendant hommage aux combattants algériens du Front de libération nationale (FLN) morts lors de la guerre d'Algérie, qui se sont déroulés à Paris le dimanche 18 février 2024. Ce même dimanche était aussi célébré le cinquième anniversaire du « Hirak », le mouvement de contestation populaire qui s'est opposée en 2019 à l'élection pour un cinquième mandat d'Abdelaziz Bouteflika. Malgré l'interdiction de la préfecture de police de Paris en raison de « risques de troubles graves à l'ordre public », ces rassemblements algériens ont bien eu lieu. Pour rappel, le FLN a combattu ouvertement contre la France de 1956 à 1962 et est à ce jour à considérer comme un groupe terroriste qui a commis de nombreux attentats. Ces rassemblements sont une véritable honte pour les milliers de victimes françaises tout comme algériennes, mais aussi vis à vis des harkis qui ont donné leur vie pour la France et qui ont été massacrés en masse entre le 19 mars 1962 jusqu'à la fin de 1963 par le FLN. Selon l'ancien membre du Conseil constitutionnel et résistant gaulliste Louis Joxe, la guerre d'indépendance menée par le FLN a causé dans la population civile 19 166 morts (dont 2 788 Européens et 16 378 Algériens) et 21 151 blessés (dont 7 541 Européens et 13 610 Algériens). L'historien spécialiste de la Guerre d'Algérie Jean-Charles Jauffret soutenait d'ailleurs que « le terrorisme a été l'une des principales armes utilisées par les nationalistes algériens du FLN-ALN et par leurs concurrents du MNA ». Ainsi, on compte près de 200 actes terroristes en avril 1955 et plus d'un millier pour le mois de décembre 1955. Comment le Gouvernement peut-il ainsi rester muet sur ces rassemblements dans les rues de Paris ? Il est clair que ces provocations sont inacceptables. Face à ces militants algériens qui font de la détestation de la France et des valeurs un combat, il est nécessaire de se montrer ferme et de ne pas laisser ces rassemblements se répéter à nouveau. À ce titre, il lui demande de condamner sans délai ces rassemblements portant gravement atteintes à la cohésion nationale et qui salissent la mémoire des milliers de Français et harkis qui sont tombés pour la France.